

**PROCÈS-VERBAL DE LA 207<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA**

7 avril 2021 | 11 h – 14 h (HE) par webinaire

<b>Administratrices et administrateurs présents :</b>	
J. Boudreau, présidente, AIGNB D. Lynch, président sortant, APEGA D. Chui, président élu, PEO K. Baig, OIQ M. Belletête, OIQ C. Bellini, PEO V. Benz, APEGA J. Dunn, Engineers PEI D. Gelowitz, APEGS N. Hill, PEO	J. Holm, Engineers & Geoscientists BC S. Jha, NAPEG T. Joseph, APEGA D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB K. Reid, PEO J. Tink, APEGA R. Trimble, Engineers Yukon N. Turgeon, OIQ M. Wrinch, Engineers & Geoscientists BC C. Zinck, Engineers Nova Scotia
<b>Administrateurs absents :</b>	
J. Card, PEGNL	
<b>Conseillère présente :</b>	
K. King, présidente, Groupe des chefs de direction	
<b>Personnes relevant directement du conseil :</b>	
B. Dony, vice-président, BCAPG G. McDonald, chef de la direction	E. Spence, avocate-conseil et secrétaire générale
<b>Observateurs présents :</b>	
L. Daborn, chef de la direction, AIGNB S. Holmes, nouvel administrateur, APEGS J. Landrigan, directeur général et registraire, Engineers PEI A. Lockwood, président, APEGS P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia J. Nicell, président, DDIC	B. B. Pearse, président élu, APEGA L. Spence, président, Engineers & Geoscientists BC M. Sterling, présidente, PEO M. Stothart, présidente, AIGNB J Van der Put, président, APEGA Y. Yang, VP FCEG, Affaires externes
<b>Membres du personnel présents :</b>	
J. Christou, spécialiste en planification, événements et conduite du changement E. David, spécialiste en planification, événements et conduite du changement R. Gauthier, adjointe de direction B. Gibson, gestionnaire, Communications C. Mash, administratrice de la gouvernance R. Melsom, secrétaire du BCCAG D. Menard, directeur, Finances	M. Ouellette, gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires C. Polyzou, gestionnaire, Diversité, Équité et Inclusion L. Scott, gestionnaire, Services aux membres J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques M. Warken, secrétaire du BCAPG

**1. Ouverture de la réunion**

 1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

J. Boudreau ouvre la réunion à 10 h 05 (HE). Elle accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral.

**Motion 2021-04-1D**

**Présentée par S. Jha, appuyée par J. Holm**

**QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente soit autorisée à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.**

**Adoptée**

On rappelle les règles de la réunion :

- Lever la main pour être ajouté à la liste d'intervenants.
- Limiter son intervention à deux minutes (durée projetée sur l'écran).
- Ne prendre la parole une seconde fois que si tous les participants ont eu la possibilité de s'exprimer.
- Lors d'une deuxième prise de parole, ce doit être pour fournir de nouvelles informations.

1.2 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

**2. Affaires/décisions du conseil**

2.1 États financiers audités de 2020

D. Gelowitz présente les états financiers, qui ont été distribués à l'avance, en soulignant que les auditeurs (KPMG) ont apprécié le travail effectué par l'équipe des finances et qu'aucune correction n'était requise. En raison de la pandémie de COVID-19, KPMG a pris soin de vérifier que les procédures appropriées sont en place et indiqué qu'Ingénieurs Canada gère bien la situation, comparativement à d'autres organismes semblables au Canada. De plus, Ingénieurs Canada a réalisé un excédent budgétaire en raison des annulations dues à la COVID-19 et de la décision de PEO de ne pas se prévaloir des revenus d'affinité de 2020. Les commentaires suivants sont formulés :

- L'importante croissance des investissements en 2020 est attribuable à l'excédent réalisé et au transfert accru de liquidités dans le portefeuille d'investissements.
- Le rapport des constatations de l'audit doit être corrigé, pour indiquer que l'audit s'est conclu en février 2021, et non en 2020.
- Les cotisations au régime de retraite s'établissent à 5 % du revenu de chaque employé, égalant ainsi la cotisation de l'employé.
- KPMG a tenu compte de l'environnement de travail à distance dans son examen particulier des mesures de contrôle mises en place pour gérer la COVID-19.
- Les normes d'audit décrites dans le rapport des constatations de l'audit sont des normes de l'industrie, et non des normes particulières à KPMG.
- Les auditeurs examinent le budget afin de déterminer le niveau approprié d'importance relative par rapport à l'ensemble des états financiers.

On félicite D. Menard et l'équipe des finances pour leurs efforts.

**Motion 2021-04-2D**

**Présentée par D. Gelowitz, appuyée par C. Bellini**

**QUE le conseil recommande aux membres, pour approbation à leur assemblée annuelle de 2021, les états financiers audités de 2020, sur recommandation du Comité FAGR.**

**Adoptée**

**SUIVI : Le personnel corrigera le rapport des conclusions de l'audit pour indiquer que l'audit de 2020 s'est conclu en février 2021.**

## 2.2 Profil de risques de l'organisation

D. Gelowitz présente le profil de risque de l'organisation et souligne les efforts déployés par S. Price et M. Ouellette pour analyser les commentaires du conseil et élaborer un processus répondant aux besoins identifiés. S. Price présente en détail le processus proposé, et le conseil discute des modifications à apporter pour améliorer les documents distribués à l'avance. Les commentaires suivants sont formulés :

- Le conseil recevra le registre des risques sur une base annuelle, mais le Comité FAGR informera le conseil de tout nouveau risque majeur dès qu'il survient.
- Le registre des risques est un document évolutif qui est actualisé au besoin. Tous les administrateurs et administratrices sont invités à signaler les risques qu'ils détectent.
- *Agrément* – On discute des autres contrôles qui pourraient être ajoutés pour accélérer la réduction du risque lié au processus d'agrément d'ici 2024. On rappelle au conseil que la mise en œuvre de modifications apportées aux normes d'agrément prend un temps considérable en raison de la dépendance envers des bénévoles pour l'exécution du travail, en plus de la longueur du cycle d'agrément. J. Nicell, de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada, indique que la description de ce risque est très juste et que l'aspect le plus important pour gérer ce risque sera de maintenir l'élan sans plus tarder. Les conversations seront essentielles et devront se poursuivre pour atténuer ce risque. Le Bureau d'agrément a apporté, au cours des deux dernières années, des changements importants qui commencent à donner des résultats; ces efforts se poursuivront, en plus de la nouvelle priorité proposée dans le Plan stratégique 2022-2024 – Examiner et valider le but et la portée de l'agrément. On demande si ce risque devrait être évalué plus souvent, étant donné qu'il s'agit du seul risque situé dans une zone rouge de la carte; on répond que, puisque le président du Bureau d'agrément fournit des comptes rendus au conseil, ce risque sera examiné tous les trimestres lors des réunions du conseil.
- *Agrément* – Il faut apporter une modification mineure à la cible, en remplaçant, dans la version anglaise, « reduce the likelihood to improbable » par « reduce the likelihood to unlikely », pour refléter correctement les termes employés dans le tableau.
- *Ressources humaines* – On convient d'ajouter « Évaluation à 360 degrés du chef de la direction » comme contrôle supplémentaire de ce risque.
- *Fonctions de gouvernance* – On fait remarquer que des contrôles supplémentaires pourraient être ajoutés pour atténuer le risque « Il est difficile de tenir les bénévoles responsables de leurs gestes », en s'inspirant des pratiques exemplaires des organismes de réglementation qui gèrent un nombre important de bénévoles. Les administrateurs et administratrices sont invités à proposer des contrôles supplémentaires à envisager.
- *Viabilité financière à long terme* – On demande si une analyse des effets à long terme de la modification du pourcentage des revenus d'affinité versés aux organismes de réglementation participants pour les nouveaux clients (passant de 51 % à 90 %) a été effectuée. En réponse, on indique que le conseil a demandé, dans le cadre des objectifs du chef de la direction, qu'une évaluation de la viabilité financière et opérationnelle à long terme d'Ingénieurs Canada soit réalisée, et que cette analyse soit incluse dans la portée de l'évaluation. Cet objectif est actuellement en suspens, en raison de l'instabilité économique actuelle et de ses effets à long terme imprévisibles sur les organismes de réglementation et le secteur de l'assurance, et le Comité FAGR a recommandé qu'on envisage l'inclusion de cette question dans les objectifs du chef de la direction pour 2022. On convient d'ajouter l'évaluation de la viabilité financière et opérationnelle à long terme aux contrôles

de ce risque. On note également que le Rapport annuel sur les programmes d'affinité soumis au conseil en mai décrit les programmes d'affinité et leur rendement.

- *Femmes en génie* – On fait remarquer qu'il est probable que l'objectif de 30 en 30 ne soit pas atteint, compte tenu de l'absence de contrôle et d'influence sur l'éducation primaire et secondaire et le recrutement d'ingénieurs étrangers. En réponse à ce commentaire, S. Price précise que la cible visée est la réduction de l'impact de ce risque et non de sa probabilité, et de faire en sorte qu'Ingénieurs Canada s'emploie à réduire la possibilité que les organismes de réglementation retirent leur soutien de l'initiative 30 en 30 ou se désintéressent d'accroître la diversité et l'inclusion au sein de la profession d'ingénieur, que l'objectif de 30 en 30 soit atteint ou non.

**Motion 2021-04-3D**

**Présentée par D. Gelowitz, appuyée par S. Jha**

**QUE le conseil approuve le profil de risques de l'organisation, sur recommandation du Comité FAGR.**

**Adoptée**

**SUIVI : Le personnel apportera les ajustements demandés au profil de risques de l'organisation.**

### 3. Questions diverses

Aucune autre question n'est présentée.

### 4. Prochaines réunions

Le calendrier des prochaines réunions du conseil d'Ingénieurs Canada est le suivant :

- 28 et 29 mai (réunion virtuelle)
- 13 décembre (Ottawa, ON)
- 14 et 15 juin (réunion virtuelle)
- 25 février 2022 (Ottawa, ON)
- 1<sup>er</sup> octobre (Ottawa, ON)

### 5. Séances à huis clos

5.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel

**Motion 2021-04-4D**

**Présentée par T. Joseph, appuyée par M. Wrinch**

**QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire générale et l'administratrice de la gouvernance.**

**Adoptée**

Le conseil convient, par consensus, de tenir son atelier les 14 et 15 juin 2021, en format virtuel seulement.

5.2 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction

**Motion 2021-04-5D**

**Présentée par K. Reid, appuyée par T. Joseph**

**QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.**

**Adoptée**

### 5.3 Administrateurs et administratrices seulement

#### ***Motion 2021-04-6D***

***Présentée par D. Lynch, appuyée par D. Gelowitz***

***QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.***

***Adoptée***

#### ***Motion 2021-04-7D***

***Présentée par D. Gelowitz, appuyée par T. Joseph***

***QUE le conseil reprenne la réunion régulière.***

***Adoptée***

### **6. Clôture**

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 14 h (HE).

*Procès-verbal rédigé par C. Mash pour :*

Jean Boudreau, FEC, P.Eng., présidente

Evelyn Spence, LL.B., CIC.C, secrétaire générale